

## Art et archéologie... et Sudoc

Après une livraison tournée vers la documentation universitaire en sciences humaines en général, ce numéro d'été d'*Arabesques* y revient pour s'intéresser, plus précisément, à des domaines des sciences de l'homme par excellence, l'art et l'archéologie. Thèmes impressionnants par leur immensité et leurs mystères, pour qui n'est pas spécialiste. De plus, il s'agit de traiter de ces disciplines en les associant aux nouvelles technologies et, en particulier, au Système universitaire de documentation ! Plusieurs articles démontrent que certains ont risqué l'entreprise avec succès.

Par ordre d'entrée en scène...

La *Bibliothèque Mazarine*, éditée au XVII<sup>e</sup> siècle, vient de numériser le décor de ses manuscrits enluminés.

À Toulouse, Bordeaux et Montpellier : les arts et l'archéologie sont, évidemment, présents dans ces trois villes universitaires... et donc les questions documentaires afférentes aussi.

Pour Lyon, il est signalé dans ces pages, l'importance de la bibliothèque d'arts et lettres de Lyon-II – dont le SCD fut «site pilote» du Système universitaire de documentation – ainsi que tout l'intérêt de la documentation en archéologie de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

Enfin, ce n° d'*Arabesques* fait, bien sûr, la part belle au tout dernier-né des établissements du domaine, l'INHA, l'Institut national d'histoire de l'art, et particulièrement à son «département de la bibliothèque et de la documentation».

S. Salvit

 Sylvette.Salvit@abes.fr

### NDLR

Aux lecteurs qui ont manifesté le désir d'écrire... dans *Arabesques*  
Le comité de rédaction se réjouit à l'idée de recevoir des articles sans les avoir demandés...

# La Bibliothèque Mazarine entre tradition et modernité



Pierre Lombard : Le Livre des Sentences, fin XIII<sup>e</sup> s. : Ms 766 f° 72 v° – Initiale C : La création des anges.  
Bibliothèque Mazarine

## Un bel héritage

La *Bibliothèque Mazarine*, placée sous la tutelle du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche mais rattachée, sur le plan administratif, à l'**Institut de France** depuis une ordonnance publiée le 13 janvier 1945, apparaît aujourd'hui comme l'une des six bibliothèques de grands établissements que compte la capitale – Voir le n° 16 d'*Arabesques* oct. - nov. - déc. 1999. Le nom prestigieux qu'elle porte, indissolublement lié à celui de son fondateur, lui faisait un devoir de célébrer, l'année dernière, le quatrième centenaire de la naissance du cardinal Mazarin dont le testament, rédigé le 6 mars 1661, exprimait le vœu de créer non seulement un collège – le Collège des Quatre-Nations, construit sous la direction de l'architecte Le Vau et devenu depuis 1805 palais de l'Institut de France – mais aussi une bibliothèque, la *Bibliothèque Mazarine*, **ouverte au public en 1689**. L'existence d'un fonds ancien à caractère encyclopédique, où abondent **les manuscrits (4 639), les incunables (2 110 notices) et les imprimés antérieurs à 1800 (environ 180 000 volumes)** constitue assurément un atout majeur pour la Mazarine dont les collections modernes, en augmentation constante, sont plutôt spécialisées dans le domaine historique et littéraire : histoire du Moyen-Âge et de la Renaissance, histoire politique, économique, religieuse et artistique de l'Europe à l'époque moderne, histoire locale et régionale de la France.

C. Péligny